

Compte rendu du CA du mercredi 27 avril 2016

Membres présents : Camille BODIN – Sylvie DAVID – Paulette GARRET – Lucile GÉNIE – Sylvie PÉDROARÉNA – Brigitte PLANTY – Gilles ROUSSEL.

Membre excusé : Éléna ZIMMERMANN, VALÉRIE BONDENET.

La séance débute vers 14h.

1- Approbation du compte rendu du CA du 23 mars 2016 :

Le compte rendu est approuvé après relecture et ajout de quelques précisions.

2- Les postes pour la rentrée 2016 :

L'idée proposée par B. Planty d'inciter les collègues à informer l'ARELAB de leurs demandes de mutation s'avère une bonne initiative : cela permet de savoir quels sont les postes susceptibles d'être vacants, en plus de ceux qui sont au mouvement sur le site du Rectorat. Ainsi, en l'état de nos connaissances, pourraient être libérés les postes suivants :

- collège Delaunay de Gray ;
- collège de Tavaux ;
- lycée Colomb de Lure.

Le poste d'Arinthod est bloqué.

3- Questions à propos de la mise en place de la réforme :

- Est posée la question du seuil d'ouverture pour un enseignement de complément (par exemple au collège Camus de Besançon).

S. Pédroaréna répond qu'il n'existe que des directives rectorales (pour l'académie de Besançon, on préconise un effectif de quinze élèves pour l'ouverture d'une section) ; la CNARELA rappelle qu'il n'existe pas de textes ministériels sur ce sujet et qu'il serait préférable de raisonner en termes de pourcentage par rapport à la taille de l'établissement plutôt que des données chiffrées ce qui permettrait d'instaurer plus d'équité pour la fixation des seuils.

- G. Roussel évoque la situation rendue possible par la réforme où un élève qui n'aurait pas fait de latin en cinquième pourrait très bien prendre un enseignement de complément en quatrième et se retrouver avec des élèves qui auraient commencé le latin en cinquième.

S. Pédroaréna répond qu'il faut éviter ce type de situation.

- Les nouveaux manuels commencent à arriver dans les établissements : certains sont conçus pas classes, d'autres par cycles ; on trouve une rubrique LCA à la fin des manuels de français. Se pose la question du budget permettant de financer les achats de manuels. Il n'existe pas de nouveaux manuels spécifiquement en LCA.

4- Des fiches EDUSCOL élaborées par un groupe de travail dans l'académie de Besançon :

B. Planty, qui a été sollicitée par l'IPR pour faire partie de ce groupe, rend compte de la mise en œuvre de ce projet.

Trois académies ont été retenues pour l'élaboration de ces fiches : Rouen, Versailles et Besançon.

Dans l'académie de Besançon, le travail s'est effectué en deux ou trois sous-groupes avec trois réunions pour harmoniser et finaliser le projet (l'IG F. Poli était présent lors d'une des trois séances).

Il s'agissait de préparer des fiches dans un esprit méthodologique en prenant en compte trois aspects (traduction - lexique - « interlangues », c'est-à-dire liens avec les langues vivantes ou même d'autres langues anciennes comme le sanscrit).

Les collègues devaient trouver l'équilibre entre contenus pédagogiques et contenus scientifiques, en proposant plutôt des pistes que des séquences toutes faites et en s'adressant aussi bien aux professeurs de collèges que de lycées.

Le projet a nécessité beaucoup de travail et il fallait le mener à bien sur des délais très courts mais B. Planty et ses collègues ont trouvé l'expérience enrichissante.

5- Le point sur le bulletin :

G. Roussel annonce que le prochain bulletin sera plus léger que les précédents et que cela permettra de faire des économies pour la version papier.

D. Jacquin, qui s'occupait du bulletin à Canopé, prend sa retraite : il donnera les consignes à son successeur pour que la version papier du bulletin continue à être imprimée par les services de Canopé.

6- Sortie culturelle à Grand :

Il y a pour le moment très peu d'inscrits.

Dans ces conditions, la question est posée du maintien ou non de la sortie.

Il est décidé de donner un délai supplémentaire d'une semaine, en espérant qu'il y ait de nouvelles inscriptions.

On envisage éventuellement la solution du co-voiturage s'il n'y a pas suffisamment d'inscrits pour remplir un car.

7- Mise à jour de la base adhérents :

Beaucoup de membres enregistrés sur la base ne sont pas à jour de cotisation et le retard peut être de plusieurs années pour certains.

B. Planty, S. David et G. Roussel prendront un après-midi pour faire le point et renvoyer des messages de relance auprès des collègues qui n'ont pas cotisé.

Sans réponse de la part des collègues sollicités et passé un délai, on considérera qu'ils ne souhaitent plus faire partie de l'association.

8- Questions et informations diverses :

- La question du site est évoquée : le nouveau site est déjà en ligne, mais il faut réintroduire les anciens documents ; il faut reprendre rendez-vous avec M. Bernard de Canopé, afin qu'elle nous indique la marche à suivre et que nous puissions ensuite être autonomes pour la gestion du site.

- S. David fait savoir que les collègues universitaires ont proposé comme chaque année plusieurs stages « Transmission des cultures antiques ». Lorsque les propositions auront été validées par le Rectorat, S. David les transmettra à B. Planty qui les diffusera à l'ensemble des adhérents.

S. Pédroaréna demande si les formateurs seraient prêts, à la suite des stages, à transmettre des documents (exemplier, plan, synthèse, indications bibliographiques, ...) qui pourraient constituer des ressources mises à disposition de tous sur le site de la CNARELA. S. David répond qu'elle posera la question à ses collègues.

La séance est levée à 16h10.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVID